



Communiqué de la fédération

Dimanche 22 janvier 2022

Elections définitivement validées à Annecy et Annemasse

La décision du Conseil d'Etat de rejeter définitivement les recours engagés contre les résultats des élections municipales 2020 d'Annecy et d'Annemasse marque un virage important pour la Haute-Savoie. Les exécutifs de gauche des deux premières villes du département sont définitivement légitimés pour toute la durée de leur mandat, ouvrant ainsi des perspectives qui jusqu'à maintenant ne pouvaient s'exprimer pleinement.

La fédération de Haute-Savoie du parti socialiste se réjouit pleinement de cette issue. Elle partage le soulagement des maires concernés et de leurs équipes qui, durant toute cette période difficile marquée par l'incertitude et les tensions, ont su faire preuve de courage et d'un sens des responsabilités remarquable.

Elle leur adresse ses meilleurs vœux pour cette année nouvelle à tous les égards.